



**HAL**  
open science

## L'atelier de Gervais puis de Pierre Favier. Réattributions et énigmes

Jean-Louis Vayssettes, Lucy Vallauri

► **To cite this version:**

Jean-Louis Vayssettes, Lucy Vallauri. L'atelier de Gervais puis de Pierre Favier. Réattributions et énigmes. VAYSSETTES, Jean-Louis; VALLAURI, Lucy. Montpellier, terre de faiences : Potiers et faienciers entre Moyen Âge et XVIIIe siècle, Silvana Editoriale, pp.201-218, 2012, Archéologie de Montpellier Agglomération, 3, 978-88-366-2264-1. halshs-01387108

**HAL Id: halshs-01387108**

**<https://shs.hal.science/halshs-01387108v1>**

Submitted on 21 Jul 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Montpellier

## Terre de faïences

Potiers et faïenciers  
entre Moyen Âge et xviii<sup>e</sup> siècle

# Sommaire

## Introductions

- 17 Montpellier, terre de faiences :  
des fouilles aux musées  
*Jérôme Farigoule, Lionel Pernet*
- 22 Montpellier à la lumière de l'archéologie  
*Olivier Ginouvez*
- 28 Cent cinquante ans d'érudition  
*Jean-Louis Vayssettes*

## Chapitre I

- 35 **Des céramiques et des hommes  
entre XIII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles**
- 36 **I.I** Le vaisselier montpelliérain au Moyen Âge  
*Marie Leenhardt, Lucy Vallauri, Jean-Louis Vayssettes*
- 62 **I.II** Les potiers de la fin du Moyen Âge  
*Jean-Louis Vayssettes*
- 67 **I.III** Les ateliers du Moyen Âge  
aux événements de 1562  
*Jean-Louis Vayssettes*
- 72 **I.IV** Un atelier hors la porte de la Blanquerie  
*Jean-Louis Vayssettes, Guergana Guionova, Lucy Vallauri*
- 99 **I.V** La langue et la plume des greffiers  
*Jean-Louis Vayssettes*

## Chapitre II

- 109 **Un goût de Renaissance**
- 110 **II-I** Le renouvellement des hommes,  
des formes et des couleurs  
*Jean-Louis Vayssettes*
- 113 **II-II** Pierre Estève et les vases peints  
*Jean-Louis Vayssettes*
- 128 **II-III** Des ateliers intra-muros  
*Jean-Louis Vayssettes*
- 134 **II-IV** Ollivier Père & fils à la Valfère  
*Jean-Louis Vayssettes*
- 136 **II-V** Des courses d'acanthes et des fonds bleus  
*Lucy Vallauri, Jean-Louis Vayssettes*

	<b>Chapitre III</b>			<b>Chapitre V</b>
161	<b>Le retour dans les faubourgs</b>		443	<b>Les ateliers satellites de la Manufacture</b>
162	<b>III</b> Le retour dans les faubourgs <i>Jean-Louis Vayssettes</i>		444	<b>V-I</b> Les « autres particuliers... qui font de la fayance » <i>Jean-Louis Vayssettes</i>
166	<b>III-I</b> L'atelier de Gervais puis de Pierre Favier <i>Jean-Louis Vayssettes, Olivier Ginouvez, Jacques Thiriot, Marie Leenhardt, Lucy Vallauri</i>		445	<b>V-II</b> L'atelier Favier après les Favier <i>Jean-Louis Vayssettes, Olivier Ginouvez, Jacques Thiriot, Marie Leenhardt, Lucy Vallauri</i>
224	<b>III-II</b> Une grotte dépotoir au Pila-Saint-Gély <i>Jean-Louis Vayssettes, Marie Leenhardt, Lucy Vallauri</i>		458	<b>V-III</b> La fin de l'atelier Boissier <i>Jean-Louis Vayssettes, Marie Leenhardt, Lucy Vallauri</i>
250	<b>III-III</b> Les Boissier au Pila-Saint-Gély <i>Jean-Louis Vayssettes, Olivier Ginouvez, Jacques Thiriot, Marie Leenhardt, Lucy Vallauri</i>		472	<b>V-IV</b> L'atelier de François Colondres dans l'enclos du Saint-Esprit <i>Jean-Louis Vayssettes, Olivier Ginouvez, Jacques Thiriot, Guergana Guionova, Lucy Vallauri</i>
301	<b>III-IV</b> Les collections revisitées <i>Lucy Vallauri, Jean-Louis Vayssettes</i>		493	<b>V-V</b> Bourcier, un Nivernais au faubourg Saint-Jaume <i>Jean-Louis Vayssettes</i>
322	<b>III-V</b> Les ateliers du Courreau <i>Jean-Louis Vayssettes</i>		494	<b>V-VI</b> Une faïencerie au cours des Casernes <i>Jean-Louis Vayssettes</i>
	<b>Chapitre IV</b>			<b>Chapitre VI</b>
337	<b>La Manufacture royale et les autres</b>		497	<b>La dispersion et le retour</b> <i>Jean-Louis Vayssettes</i>
338	<b>IV-I</b> De la fabrique à la Manufacture royale <i>Jean-Louis Vayssettes</i>		498	<b>VI-I</b> Le déclin et la concurrence étrangère
342	<b>IV-II</b> Le goût montpelliérain à la fin du règne du Roi Soleil <i>Lucy Vallauri, Jean-Louis Vayssettes</i>		500	<b>VI-II</b> L'impossible retour au « pays natal »
388	<b>IV-III</b> L'esprit des Flandres <i>Henri Amouric, Lucy Vallauri, Jean-Louis Vayssettes</i>		503	<b>VI-III</b> Des vases fleuris bleus à la polychromie
410	<b>IV-IV</b> La fin de la Manufacture royale <i>Jean-Louis Vayssettes</i>		506	<b>VI-IV</b> Le renouveau de la faïence au XX <sup>e</sup> siècle : de l'erreur historique à la production rêvée
412	<b>IV-V</b> L'approvisionnement de la Manufacture en matières premières <i>Jean-Louis Vayssettes</i>			<b>CONCLUSION</b>
415	<b>IV-VI</b> La commercialisation des faïences <i>Jean-Louis Vayssettes</i>		512	<b>Sur les chemins de la mémoire, réécritures et perception d'une histoire</b> <i>Henri Amouric, Lucy Vallauri, Jean-Louis Vayssettes</i>
417	<b>IV-VII</b> Les vestiges de la Manufacture <i>Jacques Thiriot, Lucy Vallauri, Jean-Louis Vayssettes</i>			<b>Annexes</b>
426	<b>IV-VIII</b> À la mode de Berain <i>Jean-Louis Vayssettes, Lucy Vallauri</i>		514	<b>L'APPORT DE L'ARCHÉOMÉTRIE</b>
			516	Les analyses géochimiques des pâtes <i>Yona Waksman, Valérie Merle-Thirion</i>
			524	Liste des pièces de collections exposées
			533	Glossaire
			535	Bibliographie
			545	Index

## III-I-XI

## Réattributions et énigmes

(JLV, LV)



Fig. 27  
Cazettes.  
Atelier Favier.  
Lattes, Musée  
Henri Prades.  
Inv. 22433-434,  
22616, 22618  
Fig. 28  
Empreintes de  
piluliers sur un  
fond de cazette.  
Atelier Favier.  
Lattes, Musée  
Henri Prades

italienne soutenue par des commandes particulières des apothicaireries dont la place dans l'économie montpelliéraine est bien connue par les textes. Mais les artisans se sont cantonnés dans ce seul domaine en dehors d'une commande de carreaux pour une demeure particulière. Il faudra donc attendre la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître de la vaisselle de table, et une plus grande diversité de la production émaillée, ce qui montre un décalage chronologique avec les débuts de la faïencerie à Nevers, qui était, certes, moins spécialisée dans la pharmacopée.

Le répertoire des vaisselles et des objets du quotidien, se prolongera sans grand changement comme on peut le constater dans les ateliers de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.

Les vestiges découverts confirment que les Favier s'adonnent à une production mixte de poterie commune et de faïence. Tout au long de son existence, Gervais est toujours qualifier d' « orjolier », de « faïzeur de pots » ou tout simplement potier de terre. Aucun contrat ne fournit de précision sur sa production lors de son séjour montpelliérain. On sait toutefois, qu'à Anduze, il règle en nature une partie du loyer de sa maison et de son atelier, laissant entrevoir l'éventail des produits qu'il est capable de fabriquer, c'est-à-dire « *troys fourques, troys cosolles [cassolles], une douzaine escuelles, demy douzaines plats, ung laveman [lavemain : fontaine], le tout de terre* »<sup>90</sup>.

Quelques décennies plus tard, la convention de sous-traitance passée en 1639, entre François Martin, d'une part, et ses confrères Pierre Favier, Pierre Boissier et Daniel Ollivier, d'autre part, laisse entrevoir la variété des formes fabriquées dans les officines de la ville et proposées par les potiers à leur clientèle.

« *Ce jourd'huy, quatorziesme du mois de novambre mil six cens trante neuf, avant midy, dans Montpellier, par devant moy nottaire royal sousigné et tesmoings bas nommés, ont esté en personne François Martin, Mre pottier de terre dudict Montpellier demeurant du présent en une sienne metterie au terroir de la dite ville, Pierre Favier, Pierre Boyssier et Daniel Ollivier aussy Mes pottiers de terre dudict Montpellier, lesquels de leur bon gré ont entre eulx fait et accordé les conventions suivantes. Premièrement que lesdits*



Favier, Boyssier et Ollivier, promettent et s'obligent de prendre et recevoir toute la terralhe et potterie que ledict Martin fera et travaillera dans sa boutique en ladite metterie durant le temps et terme de cinq années quy commenseront sabmedy prochain dix neufviesme du présent mois, et la lui payer au prix suivant, scavoit les orjols, bassines ou platz tant grandz, moyens que petitz à raison de vingt sols la douzaine ; les gourgoulines, jarres et tasses vernis au dedans tant grandz, moyens que petitz à trante solz la douzaine ; les potz de chambre, potz à huile, aultres gourgoulines appelées bandelles et pichets vernys du dedans de la gorge à dix solz la douzaine ; les pégaux à mettre sous les tonneaux, vernys en dedans à quinze sols la douzaine ; les plats, assiettes et gaudettes à cinq sols la douzaine ; les escuelles avec oreilles et rondes, l'une portant l'autre à deux solz six deniers la douzaine ; les toupinets, petites gourgoulines et petitz pégaulx appelés bandelous, à quatre sols la douzaine. Pacte accordé, que le prix de ladite terralhe sera payé aud[it] Martin par lesd[ites] Favier et aultres à mesure qu'il la leur deslivrera et qu'ils la recepvront sur le lieu où ils seront tenus de la venir quérir. Laquelle marchandize et tarralie sera bonne et de recepte et comme est de coutume de la fère. Plus a esté accordé et convenu que pendant lesd[ites] cinq années ledict Martin ne pourra vendre sa dicte terralie à aultres qu'auxd[ites] Favier et aultres. Et finalement a esté convenu et accordé que lesd[ites] Favier, Boyssier et Ollivier seront tenus pendant lesdites cinq années de balher et fournir aud[it] Martin d'engaube servant à leur mestier, moyennant qu'il s'en treuve à vendre en ceste ville et non aultrement et ce au mesme prix qu'ils l'achapieront que ledit Martin leur payera ou précomptera sur le prix de l'ouvrage. Et pour l'observation de tout ce dessus lesdites parties respectivement ont obligés tous et chacuns leurs biens qu'ont soubmis aux rigueurs de toutes courts à ce requizes et ainsy l'ont juré. Faict et récitté à la botique de moy nottaire, prés[ents] Giral Peyret et Jean Donadieu, praticiens dudit Montpellier, signés avec les parties, sauf ledit Boyssier pour ne scavoit escrire, et de moy Moïse Montet notaire royal dudit Montpellier sousigné ». Par une note marginale les parties se font quittance : « Ce joud'hui vingt deux[jies]me de mars mil six cens quarante, après midy, le présent contract a esté barré et annullé du consentement desd[ites] Martin, Favier et Boyssier parties y nommées lesquelles icy présentes ont déclaré le vouloir ainsy et consentent que ledit contract soit et demeure comme non advenu, à la charge que ledit Favier sera tenu comme il promet de venir prendre et recevoir à la metterie dud[it] Martin sa portion de la dernière terralie et en payer le prix dès demain moyennant qu'ils soient receptes. Promet aussy ledit Favier de balher audit Martin deux quintalz engaubes aussy par tout demain que ledit Martin payera à trente deux sols le quintal. Faict et récitté [...] »<sup>91</sup>.

La difficulté est d'identifier les formes à mettre en face de chaque mot. Le vocabulaire employé ne donne qu'une idée approximative des objets. Il y est question

d'orjols, bassines ou plats, gourgoulines, jarres, tasses « vernies au dedans », pots de chambre, pots à huile, pichets « vernys au dedans de la gorges », pégaux « à mettre sous les tonneaux », assiettes, gaudettes, écuelles avec oreilles, toupinets, petites gourgoulines. Quelques objets décrits, comme les écuelles à oreilles sont parfaitement reconnaissables. Mais que d'incertitudes pour bien d'autres formes ! Que désignent des termes très généraux tels que les gaudettes ou les cassolles ? La recherche de précision de la part de contractants, avec son luxe de détails, est parfois très contrariante. L'excès d'explication embrouille et le mystère s'épaissit. Le mot gourgouline vient apparemment de « gourgoule », gargouille, et désigne probablement une cruche avec un bec tubulaire. Mais rien n'est résolu. Que sont ces « gourgoulines appelées bandelles » ou ces « petitz pégaulx appelés bandelous » ? L'abbé Boissier de Sauvage considère équivalents les mots « dourkêto » et « gourgouline » qu'il traduit par cruchon (Boissier de Sauvage 1756, p. 150, 239). Cet exemple illustre le problème souvent impossible à résoudre de la concordance des textes avec les données archéologiques.

Gervais Favier, comme ses prédécesseurs, est dit orjulier, fabricant de cruches. Cependant, la forme de ces vases change à cette époque et l'orjol désigne dès lors une cruche à long bec tubulaire parallèle au col, symétrique à l'anse. L'orjol sert à transporter l'eau du puits ou de la fontaine jusqu'à la cuisine ou la salle où il se pose au bord de l'évier sur une tablette de pierre attenante. En 1625, un maçon s'engage à construire « une aiguière [...] avec son siège pour la cruche ou ourjou »<sup>92</sup>. Boissier de Sauvage orthographie phonétiquement *ourjhôou* et traduit : cruche de terre cuite (Boissier de Sauvage 1756, p. 327). Au XIX<sup>e</sup> siècle, cet usage est exclusif et il est question de « vases dont on se sert dans cette ville [Montpellier] pour porter l'eau, et qu'on appelle ourjôou » (Bouchet-Doumenq 1825, p. 92). Le profil est si bien adapté à la vie courante des ménagères qu'il devient l'accessoire indispensable de la Montpelliéraine laborieuse. L'engouement pour les cruches est tel que les peintres en faïence du XVIII<sup>e</sup> siècle représentent les porteuses d'eau (fig. 1).

Un peu comme ce qui s'était passé quelques années auparavant avec Pierre Estève, le contrat du 14 novembre 1639 permet aux trois sous-traitants de dégager du temps pour se consacrer à la fabrication de faïence. Ce qui démontre encore une fois la polyvalence des ateliers produisant en même temps de la poterie vernissée et de la faïence.

Les rebuts trouvés à l'emplacement de l'atelier, essentiellement sous forme de biscuits, autorisent la restitution des profils de plusieurs vases de pharmacie. Les décors d'applique sur les panses, les anses et sous les



Fig. 1  
Carreau émaillé  
représentant une  
femme portant une  
cruche.  
L. 13,5 cm.  
Lunel-Viel, Mairie.  
Cheminée  
du Château

becs sont identiques à ceux ornant divers pots canon et chevrettes conservés dans les collections publiques et privées.

Ces pots possèdent des caractères spécifiques comme un piédouche au nœud en poulie et sillon très prononcé, un bec cylindrique ou prismatique surmonté d'un anneau et une lèvre du col en forme de gouttière devant recevoir un couvercle en cloche. Ces détails morphologiques se retrouvent tous sur la chevrette polychrome de la Société Archéologique de Montpellier (fig. 2). Sa panse est ornée d'un fond bleu semé de fleurs de lys en réserve et d'un médaillon polylobé avec le portrait de trois quarts d'un homme portant un chapeau avec couronne. Une inscription « Rex Franc 12 » identifie celui-ci comme Clovis II, roi de France, fils de Dagobert selon la nomenclature de Jehan Bouchet (fig. 3).

À celle-ci peuvent être associés quatre pots canon de profils fort proches et portant eux aussi les portraits des rois de France d'après les gravures du même livre de Jean Le Clerc : *Abrégé de l'histoire françoise avec les effigies et devises des Roys depuis Pharamond* (Le Clerc 1585). Il s'agit d'abord du pot canon des hospices de Narbonne (fig. 4) au portrait de Clovis à la légende fautive « Colvis 5 Rex Franc ». Si le décor est remarquable, sa cuisson est hasardeuse car le revêtement présente quelques défauts avec des bulles et des lacunes résultant d'un retrait de l'émail stannifère, trahissant un manque de maîtrise technique. Les trois autres, plus hauts, connus depuis 1955, appartenaient à la collection Nadaud vendue le 6 novembre 2002 (Montagut 2002b). Seul le profil de

leurs bords, sans gouttière, diffère du vase de Narbonne. Malgré le soin apporté à l'ouvrage, ils montrent pratiquement les mêmes défauts qui affectent le vase de Narbonne, de minuscules manques dans l'émail appelés têtes d'épingle, (Blondel 2001, p. 383). En outre, ces pots ont subi quelques restaurations (fig. 5-7).

Des doutes ont été émis sur l'authenticité de ces pots qui relèvent plus de l'intuition et ne sont pas fondés sur des faits concrets. La chevrette, provenant de la collection Tissandet, est entrée le 3 août 1839 dans la collection de la société savante à une époque où ce genre de faux était plutôt rare. En ce qui concerne celui de Narbonne, il est difficile d'admettre que la pièce, propriété des hospices de la ville, soit un faux, puisque cette institution n'a jamais eu pour vocation de constituer une collection : il provient à l'évidence du fonds de l'apothicairerie hospitalière. Ce vase, d'abord attribué à Nîmes, est signalé par le docteur Dehlinger en 1937 : « Un précieux vase appartenant à la pharmacie de l'hôpital-mixte de Narbonne, dont l'identification toute récente en a été faite en janvier dernier par le docteur Paloque, de cette ville » (Dehlinger 1937, p. 236). Il est ensuite mentionné dans le catalogue du musée rédigé par Paul Paloque : « Un albarello du 16<sup>me</sup> siècle, à l'effigie d'un roi de France et attribué à Syjalon est conservé à la pharmacie de l'Hôtel-Dieu de Narbonne » (Paloque 1951, p. 62, note 1), avant d'entrer en 1956 dans les collections du musée. L'authenticité de ces pièces est acquise car il est difficile de soutenir qu'au XIX<sup>e</sup> siècle un faussaire ait pu reproduire des céramiques à l'identique des fragments découverts en l'an 2000 seulement !

À cette série de pots se rattache la chevrette blanche de la fiche n° 37 publiée par Robert Montagut (fig. 8), identique de forme et en taille à la chevrette de la Société Archéologique de Montpellier. Toutefois, le seul motif peint est le phylactère portant l'inscription, qui montre aussi une particularité dans la manière de dessiner le point de l'abréviation en lui accolant une sorte de spirale. Il fait partie de ces vases à « *escripteau noir* » mentionnés par les textes. Une pièce semblable provient de l'hôpital de Bagnols-sur-Cèze (fig. 9). Loin de Montpellier, l'hôpital Saint-Cyr de Villeneuve-sur-Lot a conservé dans son apothicairerie dix chevrettes ainsi qu'un pot canon appartenant à cette série (fig. 10 et 11). Le Musée Sobirats de Carpentras possède deux pots canon à phylactère peint en bleu et inscription en noir dont les points d'abréviation, le graphisme des lettres, la gorge en gouttière du bord sont à rapprocher des vases qui viennent d'être décrits (fig. 12).

Dans l'atelier Favier le décor d'applique à la tête de lion est parfois associé à des feuilles d'acanthe ventées, en relief, appliquées sur la panse, le pied, l'anse et le couvercle. Déjà, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le docteur Fombeure avait

Fig. 2a, 2b, 2c  
 Chevrette à  
 l'inscription  
 lacunaire  
 « [O]ximel s. »  
 et au portrait de  
 Clovis II roi de  
 France avec  
 inscription  
 lacunaire  
 « Rex Franc 12 ».  
 H. 24,5 cm,  
 L. 21 cm.  
 Montpellier.  
 Société  
 Archéologique  
 Fig. 3  
 Gravure du livre  
 de Jean Le Clerc  
 (Le Clerc 1585)







**Fig. 4a et 4b**  
 Pot canon  
 « Extr. Agaric. ».  
 Inscription fautive  
 du portrait de  
 Clovis « Colvis 5  
 Rex Franc ».  
 H. 17,3 cm,  
 Ø 10,9 cm.  
 Hospice de  
 Narbonne.  
 Narbonne, Musée  
 d'Art et d'Histoire.  
 Inv. 56-1-1

**Fig. 5a et 5b**

Pot canon

« V. Martiatū »  
au portrait du roi  
« Clodio Rex  
Francor 2 ».

H. 20,6 cm,  
Ø 10 cm.

Ancienne collection  
A. M. P. Nadaud,  
Lisbonne, Musée de  
la Pharmacie

**Fig. 6a et 6b**

Pot canon

« E. Lenit »  
au portrait du roi  
« Franciscus 2 Rex  
Francorum 59 ».

H. 21,6 cm,  
Ø 10 cm.

Ancienne collection  
A. M. P. Nadaud,  
Lisbonne, Musée de  
la Pharmacie

**Fig. 7a et 7b**

Pot canon

« V. Mun. De A. »  
au portrait du roi  
« Clodio Rex  
Franco II ».

H. 20 cm, Ø 10 cm.

Ancienne collection  
A. M. P. Nadaud,  
Lisbonne, Musée de  
la Pharmacie



Fig. 8

Chevrette

« S. Limonibus. »  
à la tête de lion à la  
base de l'anse.

H. 23,5 cm.

Montagut 1987-  
1992, fiche 37

Fig. 9a, 9b et 9c  
Chevrette

« Amigd. Dul. ».

H. 26,5 cm,

Ø 14,5 cm,

L. 21,5 cm.

Bagnols-sur-Cèze,

Musée Albert-

André. Inv. 1387



**Fig. 10a et 10b**  
 Chevette  
 « O. Vulpinū ».  
 H. 26 cm,  
 L. 21,5 cm.  
 Villeneuve-sur-Lot,  
 Hôpital Saint-Cyr.  
 Musée de Gajac

**Fig. 11a et 11b**  
 Pot canon  
 « U. Santalin. a. ».  
 H. 25 cm, Ø 12 cm,  
 L. 12 cm.  
 Villeneuve-sur-Lot,  
 Hôpital Saint-Cyr.  
 Musée de Gajac

**Fig. 12**  
 Pot canon  
 « E. Lenitiu ».  
 Carpentras,  
 Musée Sobirats



Fig. 13  
 Chevette  
 « S. Violat. ».  
 H. 33 cm.  
 Ancienne  
 Collection Cotinat.  
 Montagut 1997,  
 p. 64 et 67, n° 166  
 Fig. 14a et 14b  
 Chevette  
 « S. Limon ». H. 33 cm.  
 Montpellier,  
 Musée Fabre.  
 Inv. 2004.2.1.



Fig. 15  
Pot canon  
« C. Rofarū ».  
H. 22 cm, Ø 11,5 cm.  
Montpellier,  
Collection  
particulière



Fig. 16  
Pots canon  
« Triph. So. »,  
et « V. Ægypt. ».  
H. 23,7 cm, Ø 11 cm.  
Montpellier,  
Collection  
particulière

Fig. 17  
Pots canon  
« C. Anthof »,  
« Triphe »,  
« C. Eringin ».  
H. 21,5 et 22 cm,  
Ø 8,5 cm.  
Montauban,  
Collection  
particulière





Fig. 18  
Pot canon  
« P. Coccia. »,  
Nîmes, Musée  
du Vieux Nîmes

observé l'existence de chevrettes et pots canon ayant « *en bas de la panse, de longues feuilles montantes, disposées comme un calice de fleurs, en douce saillie. Elles sont toutes blanches, sans autre peinture d'émail que l'inscription* » et les attribuait à Montpellier<sup>93</sup>. Ces fragments peuvent être mis en relation avec des pièces complètes : d'abord deux pots canon passés à Drouot, le 2 décembre 1992, puis la chevette de la collection de Louis Cotinat vendue en 1997 (fig. 13) et enfin la chevette acquise en 2004 par le Musée Fabre (fig. 14a et 14b). Sur deux chevrettes, le cartouche où figure le nom du remède est agrémenté d'un dauphin dont la cambrure suggère le rouleau d'un phylactère. De plus, le détail des têtes de lion est souligné de brun. Un pot canon conservé dans une collection particulière, porte lui aussi un dauphin à chaque extrémité du cartouche (fig. 15). Régulièrement, l'abréviation en forme de virgule avec enroulement apparaît sur les écriteaux des pots à feuilles d'acanthé, eux aussi attribués à l'atelier Favier.

Plusieurs pots canon et chevrettes de collections privées ou publiques portent ce décor en relief (fig. 16, 17a, 17b, 17c et 18). Les ensembles conservés dans les hôpi-

taux donnent un aperçu précieux de l'aire de diffusion des produits montpelliérains au cours de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, comme celui de la pharmacie de l'hôpital de Cahors où se trouvent deux pots canon et deux chevrettes (fig. 19).

Une chevette d'une collection de Reims, possédant une panse recouverte de feuilles d'acanthé et une tête d'Héraclès moulée à la base de l'anse a vraisemblablement été fabriquée dans l'atelier Favier (fig. 20). Le nom du remède, peint au manganèse, s'inscrit dans un phylactère aux enroulements dessinés avec maladresse. Son graphisme très particulier permet de rapprocher ce vase d'un pot canon d'une collection de Cavaillon (fig. 22) et d'une autre chevette à figure d'ange joufflu appliquée à la base de l'anse, simplement émaillée en blanc avec inscription au manganèse et présentant un enroulement du phylactère semblable (fig. 21). Des tessons d'une chevette identique, trouvés dans les décombres d'une maison en restauration à Montagnac (Hérault), ont fait l'objet d'une analyse d'argile attribuant ces vases à Montpellier (*cf. infra*).

### III-1-XII

#### La concurrence nîmoise (JLV)

L'enseignement dispensé à Mathieu Paris par Pierre Favier en 1627, incite à regarder ce qui se passe à Nîmes. À cette époque, dans cette ville, un céramiste fournit les apothicaires en vases pour leurs officines. Il se nomme Pierre Paris (1597-1657) et c'est le frère de Mathieu. Lui aussi tisse des liens étroits avec les céramistes montpelliérains et épouse en 1625 la fille de l'un d'eux, Mathine Martin, fille de François Martin<sup>94</sup>.

Dès 1624, il vend des pots de pharmacie jusqu'à Aix-en-Provence :

« *Sire Pierre Paris, poutier de terre, habitant de la présent ville de Nismes, lequel de son gré et franche vollonté a confessé avoir heu et reçu de Me Renet de Mille, Maistre app[othica]ire de la ville d'Ayx en Provence, absent, Monsieur Joseph de Pille, docteur et advocat en la cour du parlement d'Aix en Provence pour luy avec moy notaire présent et acceptant, la somme de vingt quatre livres en une pièce de quatre Yttalie, un doublon aussi Yttalie et trois setzains faisant ladite somme comtée et retirée par ledit sire Paris, présent moy notaire et tesmoings, et ce pour reste et entier payement du prix des potz, chevrettes avec leurs couvercles, troys vases à tenir fleurs, deux grands pots avec leurs couvercles et deux grandes coupes que ledit Paris devoit fère suivant sa promesse qu'il avoit faite audit sire Mille, de laquelle somme de vingt quatre livres pour reste et entier payement des choses susdites, ledit Paris content et satisfait en a quitté et quitte ledit sire Mille promet que oncque n'en sera fait*



Fig. 19a et 19b  
Pots canon  
«U. Bassilicū »,  
«Cassia. cu M »  
et chevrettes  
«O. Rosatū »,  
«S. Papa. Rh. ».  
H. 22 cm,  
Ø 7 à 8,5 cm.  
Cahors, Centre  
hospitalier Jean  
Rougier, n°43



Fig. 20  
Chevette  
« O. Ruthæ »,  
H. 25 cm.  
Reims, Collection  
particulière  
Fig. 21a et 21b  
Chevette  
« S. de Rosis. S »,  
H. 23,8 cm.  
Montpellier,  
Collection  
particulière



autre demande à l'advenir, ainsi l'en faire tenir quitte. Comme de mesme ledit sieur Pille au nom de sondit beau-père a quitté et quitte ledit Paris de quarante pots de composition et trente neuf chevrettes sans couvercle, lesquels couvercles, ensemble deux grands pots avec leurs couvercles et trois vazes à fleurs que ledit Paris a promis et se charge faire randre à ladite ville d'Ayx à ses despans d'aujourd'huy en ung mois prochain, à peyne de tous despans, dommages et inthérests, sauf que sy pour le port desdites marchandises ledit sire Mille sera tenu payer les caisses »<sup>95</sup>.

Presque quinze ans après, un nouveau contrat confirme qu'il continue une telle fabrication : « L'an mil six cens trente neuf et le premier jour du mois de juin après midy estably en sa personne sire Loys Martinet, maistre apothicaire habitant de Nymes lequel de son gré a bailhé à faire par prisfait à sire Pierre Paris, potier de terre habitant dudit Nymes, présent et acceptant sept douzaines potz de terre toutz vernissés avec vernis blanc luizant pareils et semblables à ceulx que ledit Paris a faitz pour leur sieur [Faucilhon], haussy maistre apothicaire dudit Nymes, et de y metre les escripteaux suyvant le rolles que ledit Martinet luy bailhera. Laquelle quantité de poz de la qualité susdite ledit Parys promet et se charge avoir fait bons bien et duement entre cy et la fin du mois de julhet prochain venant pour et moyennant le pris et la somme de vingt sols la pièce. Les petits des

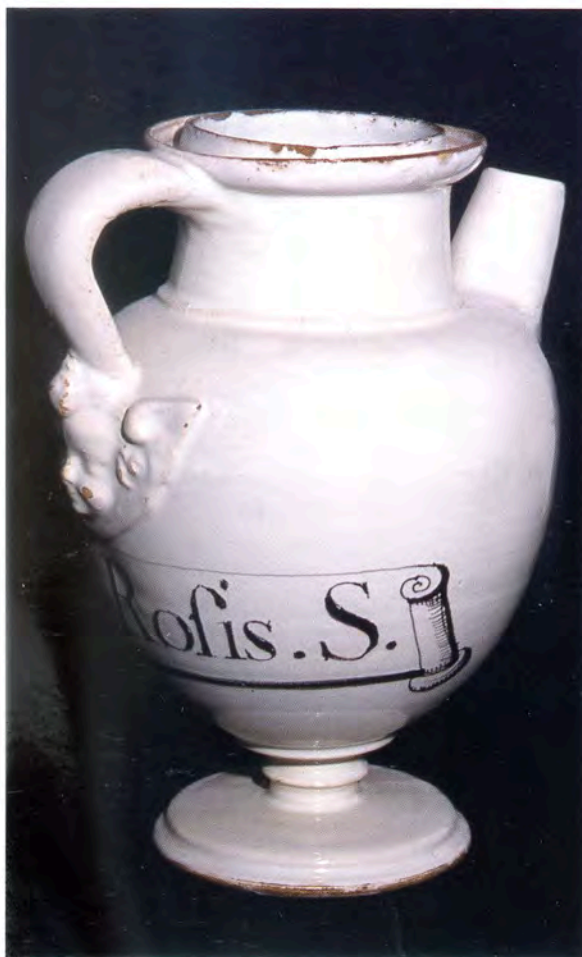


Fig. 22  
Pot canon  
« C. Enula.  
Camp. ».  
H. 23,5 cm.  
Ø 13 cm.  
Cavaillon,  
Collection Morand





**Fig. 1a et 1b**  
Chevette à anse  
Sylphide.  
Armoiries  
surmontées d'une  
couronne de comte.  
H. 26 cm, L. 20 cm.  
Narbonne, Musée  
d'Art et d'Histoire.  
Inv. Paloque 433

